

## RÉSERVATION DE SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

**Tout souhait de réservation devra nous parvenir au plus tard 2 mois avant la date souhaitée.**

**Condition** : être habitant des Clayes-sous-Bois

**- Communs du Château :**

La salle peut recevoir au maximum 70 personnes

A votre disposition sur place : tables, chaises, réfrigérateur, évier, plaques chauffantes

**- Salles polyvalentes du Sémaphore :**

La salle peut recevoir au maximum 80 personnes

A votre disposition sur place : tables, chaises, réfrigérateur, évier, plaques vitrocéramique, micro-onde, four

### Démarches

Pour connaître les disponibilités de ces salles :

- Contacter le Service « Sports et Associations » au 01 30 79 39 50, par mail : [viessociative@lesclayessousbois.fr](mailto:viessociative@lesclayessousbois.fr) ou sur le portail citoyen : [lesclayessousbois.espace-citoyens.net](http://lesclayessousbois.espace-citoyens.net)

Adresser un courrier au Service « Sports et Associations » en précisant :

- l'objet de votre réception
- la date et les horaires de votre réception
- le nombre de personnes invitées
- joindre un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité

Une fois la réservation acceptée par nos services :

- fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile spécifiant la date de location, les locaux, le nom du contractant

**Important** : tous les documents devront être établis au nom du demandeur (courrier, justificatif de domicile, pièce d'identité, assurance, chèques)

Tarifs de location : (chèques à l'ordre de la Régie Recettes Affaires Associatives à fournir à la signature du contrat)

- Samedi de 10 h à 2 h du matin : 350 €
- Samedi ou dimanche de 10 h à 22 h : 211 €
- Caution : 400 €

Le contractant ne pourra prétendre à plus d'une location par an.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.